

Cote du document: EB 2012/105/R.3
Point de l'ordre du jour: 4 a)
Date: 4 avril 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luciano Lavizzari
Directeur du Bureau indépendant
de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: l.lavizzari@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session
Rome, 3-4 avril 2012

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la soixante et onzième session du Comité de l'évaluation, tenue le 2 avril 2012.
2. Tous les membres du Comité ont participé à la session, à l'exception du Canada. Le Comité a souhaité la bienvenue au représentant du Luxembourg, qui a remplacé la France en qualité de membre à l'issue de la soixante-dixième session.
3. Ont pris part à la réunion des observateurs de la Chine, de la Finlande, de Maurice et du Venezuela. Au Comité se sont joints le Vice-Président adjoint du FIDA, responsable des programmes au Département gestion des programmes (PMD); le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA); le Directeur de la Division des politiques et du conseil technique (PTA); ainsi que d'autres fonctionnaires du FIDA.
4. Six points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) projet de procès-verbal de la soixante-dixième session du Comité de l'évaluation; ii) évaluation du programme de pays pour le Ghana; iii) évaluation du programme de pays pour le Viet Nam; iv) document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution; v) Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et commentaires d'IOE; et vi) questions diverses.
5. Afin de faciliter la présence de représentants importants de la direction, il a été convenu de modifier l'ordre des points à débattre. Plus précisément, il a été décidé d'avancer au début de l'après-midi l'examen de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que les commentaires d'IOE sur cette question, et de retarder à la fin de l'après-midi le débat sur le document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution.
6. Il a également été décidé d'ajouter au point Questions diverses une mise à jour, par PMD, des informations sur la visite annuelle de pays au Ghana, qui se déroulera en juin 2012.
7. **Projet de procès-verbal de la soixante-dixième session du Comité de l'évaluation.** Le Comité a examiné le document EC 2012/71/W.P.2, contenant le procès-verbal de la soixante-dixième session du Comité de l'évaluation, pour approbation par les membres.
8. Le procès-verbal a été approuvé sans changements.
9. **Évaluation du programme de pays pour le Ghana.** Le Comité a examiné le document EC 2012/71/W.P.3, contenant l'évaluation du programme de pays pour le Ghana, pour examen par les membres.
10. Le Comité s'est félicité de cette évaluation de grande qualité, prenant note de la bonne collaboration entre IOE et PMD dans la réalisation de cette importante mission. Le Comité a formulé plusieurs observations, qui sont résumées ci-dessous et accompagnées d'éclaircissements supplémentaires de la part d'IOE et de la direction du FIDA.
11. Le Comité a posé des questions concernant les partenariats noués par le FIDA au Ghana avec d'autres institutions des Nations Unies dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), avec d'autres organisations multilatérales telles que la Banque africaine de développement, avec la communauté des donateurs dans son ensemble et avec le secteur privé, dans l'optique particulière, mais non exclusive, de la reproduction à plus grande échelle et du développement des infrastructures. La direction a noté que, depuis que le chargé de programme de pays avait été détaché dans le pays, le travail de

partenariat au Ghana se déroulait essentiellement au sein de groupes de travail des donateurs, dont le FIDA est un membre actif, et que c'est dans ce cadre que les possibilités de collaboration prenaient forme.

12. Le Comité s'est par ailleurs demandé où se situaient les résultats du Ghana par rapport à d'autres pays africains, notamment ceux qui constituent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La direction a noté que, dans l'ensemble, le Ghana s'en sortait mieux dans certains domaines spécifiques, grâce à la saine politique agricole du pays et à l'accent mis sur l'agriculture et le développement rural. De plus, la présence du FIDA dans le pays renforce la capacité de repérer les difficultés et d'y remédier rapidement. Ainsi, les retards au démarrage sont réduits lorsqu'un lien existe entre la supervision directe et les activités de conception grâce à un rapide retour d'information.
13. S'agissant des méthodes innovantes adoptées par le Fonds au Ghana, en particulier la notion de chaînes de valeur, la direction a noté le caractère novateur de l'approche-filière, en phase pilote, actuellement mise en œuvre par le FIDA au Ghana. De telles méthodes pourraient bénéficier d'un examen approfondi.
14. En ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité économique, IOE et PMD ont exprimé des points de vue différents sur la méthodologie à employer et les indicateurs de substitution à adopter. Les participants ont reconnu qu'il était nécessaire de débattre plus avant de cette question.
15. **Évaluation du programme de pays pour le Viet Nam.** Le Comité a examiné le document EC 2012/71/W.P.4, contenant l'évaluation du programme de pays pour le Viet Nam, pour examen par les membres.
16. Le Comité s'est déclaré satisfait de cette bonne évaluation et de la démarche consultative et participative qui avait été adoptée; il a noté en outre que cette évaluation avait été achevée à temps pour que ses conclusions et recommandations puissent alimenter la préparation du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui doit être examiné par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2012.
17. Le Comité a formulé plusieurs observations, qui sont résumées ci-dessous, avec des précisions supplémentaires fournies par IOE et la direction du FIDA.
18. Le Comité a demandé des précisions sur le niveau des partenariats dans le contexte de la concertation sur les politiques. La direction a fait remarquer que le dialogue entre le FIDA et ses partenaires dépendait de circonstances spécifiques, et reconnu la nécessité de resserrer les liens avec les Banques multilatérales de développement (BMD) en vue de mener à bien son programme de reproduction à plus grande échelle.
19. À l'avenir, la direction explorera les possibilités de collaboration dans le contexte du PNUAD.
20. Le Comité a noté qu'il était important d'ancrer les COSOP dans l'expérience passée, de manière à mieux cerner l'orientation stratégique que le Fonds doit adopter dans ses activités au sein des pays.
21. Quant à la question de la longueur des rapports d'évaluation des programmes de pays, le Comité a fait valoir qu'un raccourcissement des rapports se ferait au détriment d'une couverture complète des points à traiter dans le document.
22. En ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité économique, il a été décidé qu'IOE et PMD se consulteraient sur cette question et prépareraient un document à soumettre au Comité pour examen et orientation dans le courant de l'année.
23. Selon les indications des membres du Comité, IOE s'efforcera à l'avenir de mieux expliquer la méthodologie de notation dans ses rapports d'évaluation.
24. **Document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution.** Le

- Comité a examiné le document EC 2012/71/W.P.5, contenant le document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, pour examen par les membres.
25. Les membres du Comité ont exprimé leur satisfaction à l'égard d'un document bien préparé ainsi que leur accord sur les objectifs, la méthodologie et les questions clés.
 26. Le Comité a noté que le document d'orientation couvrait tous les points importants à traiter par l'évaluation, mais a suggéré que celle-ci s'attache dûment à répondre à la question "pourquoi?" et tire les enseignements de l'expérience acquise à l'occasion d'opérations moins réussies.
 27. **Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.** Le Comité a examiné le document EC 2012/71/W.P.6, contenant la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, pour examen par les membres.
 28. Le Comité a pris note de l'apport intéressant de plusieurs travaux, notamment l'évaluation au niveau de l'institution des approches et résultats relatifs à la promotion de l'équité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les opérations du FIDA, ainsi que les commentaires formulés par les membres du Conseil d'administration lors du séminaire sur la parité hommes-femmes tenu en septembre 2011. Le Comité a félicité la direction du FIDA de la démarche participative adoptée pour établir la version finale de cette politique, qui sera soumise, avec les commentaires d'IOE, à l'approbation du Conseil d'administration à sa cent cinquième session, en avril 2012.
 29. Le Comité a noté que la politique d'égalité des sexes devrait s'intéresser aux besoins des femmes en fonction du contexte de développement spécifique. Il a en outre constaté que cette politique était alignée sur l'objectif du Cadre stratégique du FIDA.
 30. Le Comité a rappelé l'importance de la corrélation entre les progrès de la parité hommes-femmes et le recul de la malnutrition. Il a également souligné que l'accès des femmes aux services de vulgarisation et à la terre méritait d'être soutenu. Par ailleurs, il a proposé d'introduire des indicateurs supplémentaires pour mesurer l'égalité entre les sexes, tels que le montant des actifs, et en particulier les terres, détenus par les ménages dirigés par une femme.
 31. Le Comité s'est déclaré en accord avec le commentaire d'IOE selon lequel il aurait été utile d'avoir une indication du budget administratif requis pour que la politique soit mise en œuvre dans les délais prévus. La direction du FIDA a cependant souligné la difficulté d'une telle évaluation.
 32. Le Comité a été informé par IOE de l'avancement d'un rapport de synthèse sur la parité hommes-femmes, une tâche dirigée par IOE dans le contexte du Groupe de coopération sur l'évaluation des BMD; la première version de ce rapport a été présentée à Luxembourg le 29 mars 2012, et le rapport final sera soumis à l'automne 2012, lors de la réunion du Groupe.
 33. **Questions diverses.** Le Comité a examiné la proposition préliminaire et le projet de programme relatifs à la visite de pays au Ghana, préparés conjointement par PMD, le Bureau du Secrétaire (SEC) et IOE.
 34. Le Comité:
 - a. s'est déclaré satisfait des préparatifs entrepris à ce jour;
 - b. a formulé plusieurs suggestions à prendre en compte lors de la finalisation de la proposition;
 - c. a constaté que les discussions se poursuivaient quant à la participation aux visites de pays de représentants au Conseil d'administration non membres du Comité de l'évaluation; et

- d. a noté qu'un nouveau point d'information serait proposé aux membres du Comité avant la visite de pays au Ghana.
35. Le président du Comité de l'évaluation a remercié tous les membres du Comité, dont le mandat est arrivé à expiration avec la soixante et onzième session. Il remercie en particulier les représentants du Burkina Faso et de l'Irlande, dont le mandat au Conseil d'administration est également achevé, pour leurs contributions. Le Comité adresse ses sincères remerciements au président pour sa conduite déterminée des affaires et son rôle de facilitateur au cours de l'année écoulée.